

Annam et Tonkin : terres de variétés



D'un point de vue chronologique et géographique, les timbres d'Annam et du Tonkin sont parmi les premiers timbres du Vietnam et ils ont vraiment tout pour plaire aux philatélistes amateurs de variétés.



Le Vietnam dans sa configuration actuelle.

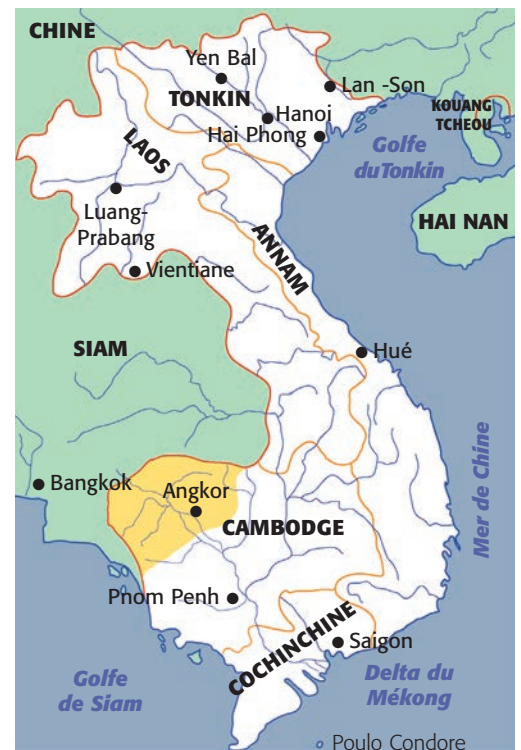
Le point de départ de l'influence française en Annam remonte à 1787 lorsque l'évêque M^{gr} Pineau de Behaine emmène en Europe le fils du roi annamite Gia-Long qui vient d'être dépossédé de ses prérogatives par une révolution de palais. Louis XVI lui promet un secours militaire et obtient en retour la cession de la baie de Tourane et les îles de Poulo Condore. Le roi de France ne tient pas sa promesse mais Gia-Long est tout de même rétabli sur le trône d'Annam en 1802 et facilite de surcroît l'implantation des Français dans la région. Ce ne sera pas le cas de ses successeurs avec notamment Tu-Duc proche des mandarins chinois et qui s'efforce au contraire de les chasser. Dans les années 1870, la France souhaite accroître son influence dans la

région. « Vous vous rappellerez que vous êtes au milieu de populations inoffensives et malheureuses ; que votre séjour au milieu d'elles ne doit pas être une charge ajoutée à toutes celles qui pèsent déjà sur elles, qu'il doit inaugurer une ère de soulagement et de paix. Vous vous efforcerez de faire aimer et respecter le

Ce timbre est l'un des plus rares des colonies françaises. Il s'agit d'un non émis que l'on trouve donc qu'à l'état neuf. A la suite d'une erreur de manipulation, une ou plusieurs feuilles du 2 centimes Alphée Dubois ont reçu une surcharge 5 destinée uniquement aux timbres à 10 centimes. L'erreur a été tout de suite repérée et le timbre n'a pas été mis en vente. Cela n'a pas empêché quelques exemplaires de ce timbre de se retrouver sur le marché philatélique. Il cote aujourd'hui chez Yvert 8 700 euros.



L'Indochine française



Provinces cambodgiennes rétrocédées par le Siam en 1907



Superbe pli recommandé affranchi uniquement de timbres surchargés. Si les lettres ne sont déjà pas communes, les recommandés le sont encore moins. Quant aux timbres, avec des tirages assez faibles, ils ne courent pas tous les albums.

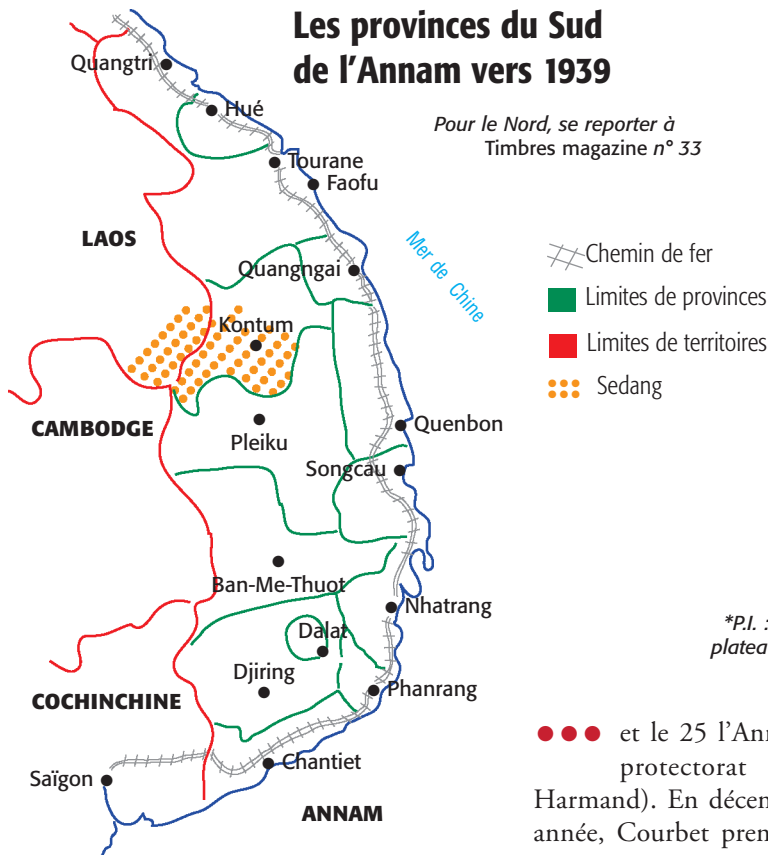
drapeau qui vous abrite, en ne négligeant aucune occasion de vous rendre utiles, en vous montrant, en toute circonstance, justes et bienfaisants. » C'est ainsi que s'exprimait l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, auprès de Francis Garnier à qui il est demandé de se rendre au Tonkin. Nous sommes en novembre 1873. A son arrivée, Garnier est malheureusement considéré comme un ennemi et c'est par la force et au prix de beaucoup de courage qu'il s'empare avec seulement 180 hommes de la ville de Hanoi pourtant défendue par 7 000 guerriers. Mais gagner une ville est une chose, la contrôler durablement en est une autre, d'autant que la province compte deux millions d'habitants ! Garnier travaille néanmoins sans relâche et organise même une conférence à Hanoi avec des ambassadeurs

de Hué (Annam) en vue de signer une convention, alors que le Tonkin est tout sauf maîtrisé. C'est durant cette conférence qu'on le prévient que les Pavillons noirs attaquent la ville. Garnier se lance avec quelques hommes à la poursuite des assaillants mais trébuche dans un fossé. Les Pavillons noirs embusqués le capturent et le transpercent à coup de lances. Il est ensuite décapité. L'amiral Dupré prend alors la décision d'évacuer provisoirement le Tonkin. Une nouvelle étape est franchie le 15 mars 1874 avec la signature du traité de Philastre, du nom du remplaçant de Garnier, conclu entre la France et l'Annam. On établit un protectorat sans en mentionner le nom. Si la France respecte le traité, ce n'est pas le cas de l'Annam et la cour de Hué n'a de cesse de multiplier les contacts avec le Siam et la Chine,

laquelle n'apprécie pas l'éventualité d'un protectorat français à ses frontières. En Annam et au Tonkin, l'insécurité est permanente et empêche le commerce. Les Français découvrent sur la rivière à Haifong l'existence d'une traite de femmes et enfants destinés à la Chine. L'hygiène est bien entendu déplorable et de nombreux enfants sont périodiquement trouvés à demi morts dans des jonques. Le gouverneur Le Myre de Vilers envoie le capitaine de frégate Henri Rivière pour rétablir l'ordre et arrêter ces pratiques, mais il connaîtra le même sort que Garnier : assassiné par les Pavillons noirs. Sous l'impulsion de Jules Ferry, le gouvernement français décide de poursuivre la conquête de l'Annam et du Tonkin de plus en plus hostiles à la France. Le 18 août 1883, l'amiral Courbet force la rivière de Hué ●●●

Les provinces selon la répartition en vigueur en 1939

Les provinces du Sud de l'Annam vers 1939



Pour le Nord, se reporter à Timbres magazine n° 33

- ⚡ Chemin de fer
- Limites de provinces
- Limites de territoires
- Sedang

*P.I. : Provinces des plateaux Indochinois

Chef-lieu	Nom officiel
BANMETHUOT	(P.I.*) Prov. du DARLAC
DALAT	(P.I.*) Prov. du LANGBIAN
DJIRING	(P.I.*) Prov. du HAUT-DONAI
DONGHOI	(Centre-A) QUANG-BINH
FAIFO	(Centre-A) QUANG-NAM
HATINH	(Nord-Annam)
HUE	(Centre-A) THUA-TIEN
KONTUM	(P.I.*)
NHATRANG	(Sud-A) Prov. KHANH-HOA
PHANRANG	(Sud-A) Prov. NINH-THUAN
PHANTIET	(Sud-A) Prov. BINH-THUAN
PLEIKU	(P.I.*)
QUANGNGAI	(Centre-Annam)
QUANGTRI	(Centre-A)
QUINHON	(Sud-A) Prov. BINH-DINH
SONGCAU	(Sud-A) Prov. PHU-YEN
THANH-HOA	(Nord-Annam)
TOURANE	(Centre-A), Ville autonome
VINH	(Nord-A) Prov. de NGHE-AN

●●● et le 25 l'Annam reconnaît le protectorat français (traité Harmand). En décembre de la même année, Courbet prend la citadelle de Sontay aux mains des Pavillons noirs. Les pertes du côté français sont lourdes : 350 tués et blessés. Le 6 juin 1884, un nouveau traité est conclu : l'Annam et le Tonkin sont définitivement placés sous le protectorat français. La capitale de l'Annam est Hué tandis que le chef-lieu du Tonkin est Hanoi. Quatre ans plus tard, les timbres entrent en piste. Une émission de timbres surchargés pour Annam et le Tonkin est autorisée par le décret suivant en date du 21 janvier 1888 : « Le secrétaire général, Résident général

par intérim en Annam et Tonkin : Vu le rapport de M. le Directeur des Postes et Télégraphes rendant compte que l'approvisionnement des timbres-poste de 1 et de 5 centimes est presque totalement épuisé ; Attendu que ces timbres sont d'usage courant et qu'il est indispensable de prévenir le manque complet ; Vu l'urgence, Décide : le Directeur des Postes et Télégraphes est autorisé à surcharger pour les transformer en timbres de 1 et 5 centimes les quantités des timbres-poste de 2, 4, et 10 centimes indiquées ci-dessous : 1° En timbres de 1 centime (20 850 timbres de 2 centimes et 30 000 timbres de 4 centimes) ●●●

Annam : types de cachets

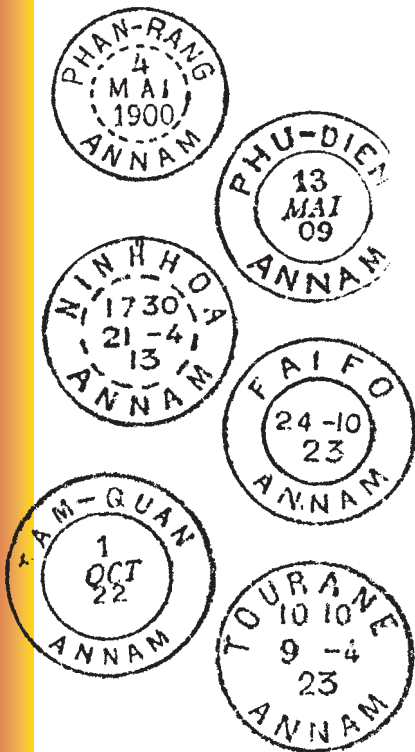


Jour tranquille à Hanoi.

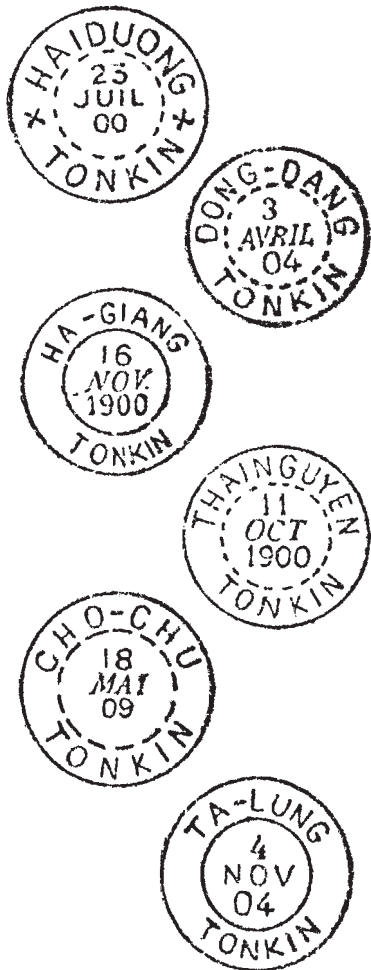
Repères marcophiles pour l'Annam

Libellé du cachet	Dates d'ouverture	Transferts	Compétences	Libellé du cachet	Dates d'ouverture	Transferts	Compétences
AN-KHE	1923/1946	de Chodon	P	NHATRANG	1887/M		P
BACHMA	1942/1946						
BA-DON	1921/1946		P	-NHA-TRANG			
BAI-KA	1900/1906		S	NHATRANG-CITADELLE	1920/1945		S ; P
BAITHUONG	1920/1946		S, P	-NHATRANG-CITADELLE			
-BAI-THONG				NINH-CHU	1901/1945		S ; P
BA-NA	1923/1945		S, P	-NINHCHU			
BANGHOI	1903		P	-NINH-HOA	1894	de Honcoch	P
BANGHOI				-NINHHOA			
BANME THUQT	1911		S, P	NONG SON	1893/1898	à Tamky	intérêt privé
-BANMETHUQT				PHARE PADARAN	1887/1891 ; 1903/1906		S (ter. mil.)
-BAN-ME-THUQT				-SEMAPHORE PADARAN	1923/1930		L
BENTHUY	1900/1946		P	PHAN-RANG	1887	(AMB)	P
-BEN-THUY				-PHANRANG			
-BEN-THUY-GARE				PHAN-RI	1887/1945 ; 1949		S ; P
BINH-DINH	1887/1946		S, P	-PHANRI			
BLAQ	(1938 ?)		L	PHAN-TIET	1887		P
BUNGSON	1887/1891		S	-PHANTIET			
BONGSON	1900/1946		P	PHEPHO	1887/1888	après : Faifo	S
-BONG-SON				PHO-CAU	1933/1946	de Hatan	S
CAMLO	1886/1888 ; 1893/1895		S	PHU-DIEN	1902/1919	à Doluong	P
CAMRANH	1887/1888 ; 1908/1923		S	PHU-KHE	1904/1945		L
CANA	1930/1946			PHU-MY	1926/1945		P
CAP PADARAN				PHU-PHONG	1917/1945		S ; P
CAP VARELLA SEMAPHORE (1928)/1930			L	- PHUPHONG			
-VARELLA			(ter. mil.)	PHU-QUANG	1928/1946		P
CAUGIAT	1944/1946		P	PHU-QUI	1925/1946		P
CAU-HAI	1887/1889		S	PLEI-KU	1925/1946		P
-CAUMAI	1903/1907	à Thualuu	S	-PLEIKU			
CHEOREO	1926/1932		L	QUAN-BUT	1886/1888		S
CHO-DON	1908/1923	à Ankhe	S	QUANG-KHE	1886/1891		S
CHO-HUYEN	1886/1890		S (ter. mil.)	QUANG-NAM	1887/1893		S
CHULE	1928/1946		P	QUANG-NGAI	1887/1946		P
CUA-LO	1925/1932 ; 1943/1946	saisonnier	O, P	-QUANGNGAI			
CUA-RAQ	1903/1946		L	QUANG-TRI	1884/1945 ; 1949/M		P
-CUARAQ				-QUANGTRI			
CUA-TUNG	1922/1946		P	QUIN-HON	1876/1946		P
CUNESON	(1901)/1946		L	-QUINEHON			
CU-NHAM	1897/(1900)	saisonnier		-QUINHON			
DAILANH	1934/1938		S	-QUI-NHON			
DALAT	1901	de Dankia	P	ROON	1903/1922	à Ky-Anh	S
DALAT-A	(1943)/1945 ; 1949		AP	SAM-SON			
DANKIA	1900/1901	à Dalat	S	-SAMSON	1904/1946		S, P
DJIRING	1900/M		S, P	(SEDANG)	1888/1890		
-DJIRING (erreur)				SONG-CAU	1888/1946	de Vunglam	P
DO-LONG	1919/1946	de Phudien	P	-SENGCAU			
DONG-HA	1939/1946		R (p)	SONG-MAO	1928/1946		L
DONG-HOI	1886/M		P	SUOI-DAU	1933/1945		AP
-DONGHOI				TAMKI	1887/1889		S
DRAN	1900/M			-TAM-KY	1897/1946	de Nongsou	P
ENTRERAYS	(1943?)/1945		AP	TAM-QUAN	1919/1946	de Vinhthuy	P
FAIFO	1894/1901	avant : Phepho	P	-TAMQUAN			
-FAI-FO				TANLINH	1900/1902	à Chuachan (Cochinchine)	S
-FAIFOU				THACHBAN	1939/1946		S, P
GNA-LO	(1940?)/1945		AP	THAN-HOA	1886/1946	(AMB)	P
HATAN	1923/1933	à Phochau	L	- d° (TONKIN)			
HA-TINH	1887/1946		P	THANH-LUYEN	1915/1928		S (R)
-HATINH				THO SON	1892/1893		S
HOI-XUAN	1915/1946		S	THUA-LUU	1907/1935	de Cauhai	L
HONCOH	1888/1894	à Ninh-Hoa	(ter. mil.), S	THUAN-AN	1884/1902		mil (1884/85) ; P
-HONECOME	1929/1945			THU-XA	1919/1946		S, P
HUE	1875		P	TOURANNE	1885/M		P
KHE-SANH	1943/1946		S	-TOURANE		nom acutél DANANG	
KINHLAM	1886/1887			TOURANE-OBSERVATOIRE		(ter. milit.)	
KONTUM	1914		P	TOURCHAM	1919/1949 ; 1951/M		P
-KON-TUM				-TOUR-CHAM			
KY-ANH	1922/1946	de Roon	S	TUY-HOA	1889/1891 ; 1903/1946		S, P
LAGI	1907/1945		S, P	-TUYHOA			
-LA-GI				VARELLA			
LAQ-BAO	1897/1946	du Laos	L, S	VINH	1886/1946		P
LETHUY	1903/1928		S	VINH-A	(1939)/1946		AP
-LE-THUY				VINH-DIEN	(1940 ?)/1946		AP
LIENCHIEU	1903/1906 ; 1911/1913		S	VINHTHIUY	1903/1919	à Tamquan	S
LINH-CAM	1928/1946		P	VUNG-LAM	1887/1888	à Songlau	S
M'DRACK	1930/1932		S				
MUONG-MAN	1928/1946		L				
MUONG-SEN	1926/1946	du Laos	L				
-LAOBAO							
MY-CHANG (MY-THANG)	1906/1907		S				
MY-THO	1886/1891		S				

Pour les marcophiles, les changements administratifs et de frontières rendent complexe l'identification des cachets. Voici des précisions que nous devons au travail rédigé par J. Desrousseaux.
P : Bureau principal / S : Bureau secondaire / L : Limité / AP : Agence postale.



Tonkin : types de cachets



●●● 2° En timbres de 5 centimes :
45 000 timbres de 10 centimes

Hanoi, le 21 janvier 1888.
Raoul Berger »

Le gouvernement colonial, en manque de timbres à 1 et 5 centimes, surcharge donc la « Déesse assise » *Alphée Dubois* à 2, 4 et 10 centimes dont le stock est important. Pour réaliser la surcharge, le responsable des postes de Hanoi, au lieu de faire apposer ces surcharges par un imprimeur local, préfère réaliser des cachets en cuivre ou sculptés dans du bois qui seront utilisés par ses employés locaux. Curieuse idée car ce ne sont pas moins de 20 850 timbres à 2 centimes, 30 000 à 4 centimes et 45 000 à 10 centimes qu'il faut surcharger à la main ! Autant dire que les Annamites qui débutaient dans le ser-






Variété de variétés

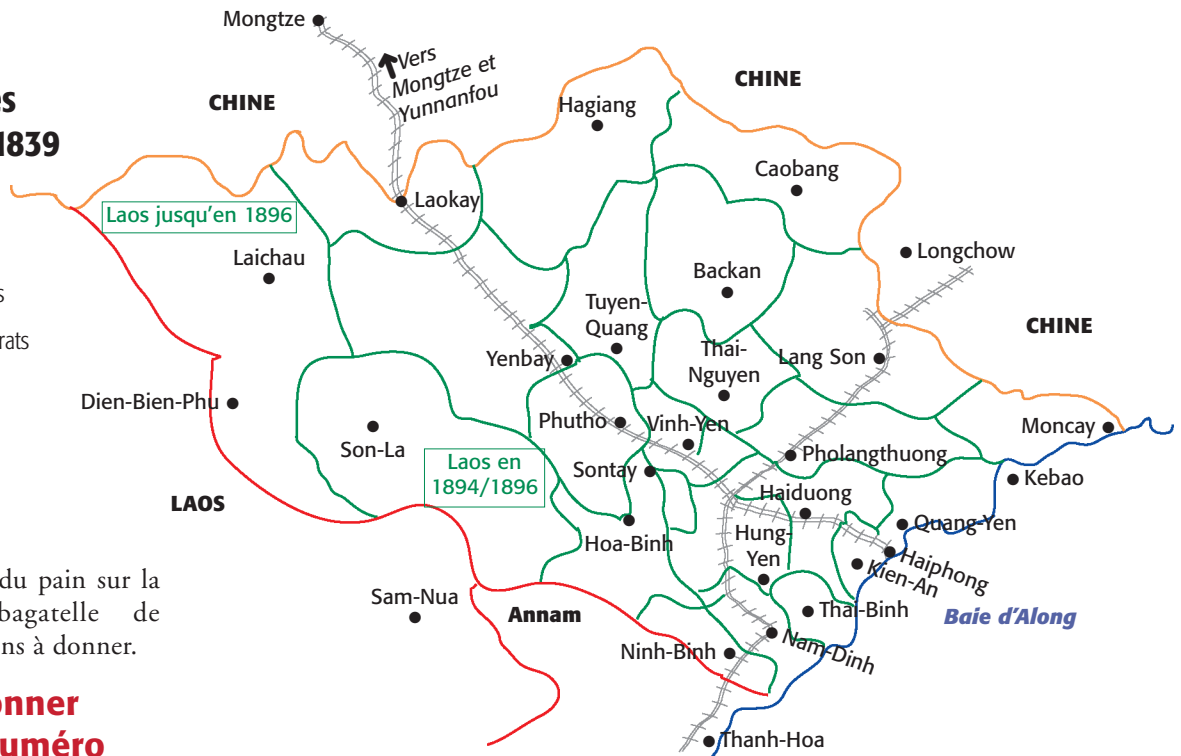
Observez bien ces six timbres 1 : aucun est identique ! On y trouve des chiffres « 1 » gras, maigres, grands ou plus petits. La surcharge « A & T » figure également de manière différente. A noter qu'ils sont tous répertoriés sous le n° 2 dans les catalogues et cotent tous 27 euros chez *Yvert*. Pour le 1 sur 4, le *Cérès* cote la surcharge renversée (145 euros), la double surcharge (183 euros) et la surcharge verticale (145 euros).

Sur ce bloc 2 de huit timbres du n° 4 les surcharges auraient dû être identiques, réalisées à partir du même tampon. Il n'en est rien : différences d'impression sans compter les légères inclinaisons. Voilà pourquoi il ne faut pas collectionner un timbre par numéro, s'agissant des timbres de l'Annam et du Tonkin.



Les provinces du Tonkin vers 1839

-  Chemin de fer
-  Limites de provinces
-  Limites de protectorats



vice des postes ont eu du pain sur la planche avec la bagatelle de 95 850 coups de tampons à donner.

Ne pas collectionner un timbre par numéro

Dans ces conditions, tous les ingrédients sont là pour la réalisation de variétés. Ajoutez l'usure, la détérioration, la déformation des cachets et la lassitude des employés, cela donne des centaines de timbres tous différents. On trouve ainsi des surcharges renversées, doubles, verticales, inclinées... Si la poste coloniale de Hanoi considère que deux timbres sont émis, les philatélistes, eux, différencient huit types principaux pour les 1 sur 2 centimes, les 1 sur 4 centimes et quatre types pour les 5 sur 10 centimes. En apparence, nous ne sommes pas dans une configuration où les variétés se comptent en plus de cent types différents, mais tout ceci est bien normal. Afin d'aider les collectionneurs, les spécialistes les ont inventoriés en grandes catégories. On a pu identifier les surcharges avec un « & » pour séparer les lettres A et T (elles-mêmes subdivisées en plusieurs types) et celles qui comportent un trait d'union (plusieurs types également). Ces dernières sont plus rares, d'où une cotation plus élevée. Lorsque ces timbres parviennent aux collectionneurs en métropole, ils sont reçus avec une certaine circonspection. Sont-ils sérieux ou présentent-ils comme pour d'autres des colonies des variétés « arrangées » ayant un caractère spéculatif ? La réponse est claire : ces surcharges sont « naturelles » et parfaitement authentiques.

L'histoire des surcharges a failli se compliquer singulièrement. Un responsable

Les provinces selon la répartition en vigueur vers 1939

Chef-lieu	Nom officiel
BACKAN	
BAC-NINH	
CAO-BANG	(2 ^{ème} terr. militaire)
HOA-BINH	
HADONG	
HAIDUONG	
HAGIANG	(3 ^{ème} terr. militaire)
HUNG-YEN	
KIEN-AN	
LAI-CHAU	(4 ^{ème} terr. militaire) du Laos (1896)
LAOKAY	
LANGSON	
MONCAY	Prov. de HAININH (1 ^{er} terr. militaire)
NINH-BINH	
PHU-LY	Prov. de HANAM
PHOLONGTHUONG	Prov. de BAC-GIANG
PHU-THO	
PHUC-YEN	
QUANG-YEN	
SONLA	(au LAOS en 1894/1896)
SON-TAY	
THAI-BINH	
THAI-NGUYEN	
TUYEN-QUANG	
VINH-YEN	
YEN-BAY	

local se mit en tête – apparemment pour cause de pénurie – de surcharger des timbres à 15 centimes. Finalement, les timbres arrivèrent et le gouverneur fit stopper cette idée qui aurait eu pour

conséquence d'émettre 154 000 figurines à 15 centimes avec une surcharge réalisée sur pas moins de six timbres différents. Les postiers ont dû être soulagés. Quant aux philaté- ●●●



listes, cela contribue à simplifier leur travail de recherche déjà complexe. En 1887, avec la pacification de l'Annam et du Tonkin, on crée le Gouvernement général de l'Indochine qui siège à Hanoi. Son autorité s'étend sur l'Annam, le Tonkin, la Cochinchine et le Cambodge. Le Laos les rejoindra en 1893. L'Annam et le Tonkin utilisèrent à partir de 1892 les timbres de l'Indochine. Auparavant, plusieurs pénuries de timbres de 5 centimes, de 1886 à 1889, obligèrent les autorités à émettre des provisoires surchargés des mentions « 5 », « 5/C.MM » pour la Cochinchine et « INDO-CHINE ». Le Vietnam est aujourd'hui constitué par les ex territoires d'Annam, du Tonkin et de la Cochinchine. Voilà pourquoi on peut considérer que ces provisoires d'Annam et du Tonkin de l'émission de 1888 figurent parmi les précurseurs du Vietnam, pays aussi producteur de variétés... de thé bien entendu. ■

Nicolas de Pellinec



14 timbres d'Indochine font référence à l'Annam avec le portrait de l'empereur ou de son épouse.